

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Conseil académique (CAC)

Séance en visioconférence du 10 juin 2021

1. Le Conseil Académique a émis un avis favorable concernant :

- ☞ La demande de domiciliation de l'association étudiante : « Association des Étudiants Sénégalais d'Avignon » (ASSESAV)
- ☞ La demande de domiciliation de l'association étudiante : « Avignon LE DROIT POUR TOUS - Capacité en Droit »
- ☞ Le règlement intérieur du local « Réseau Espace Vie Étudiante » (R.E.V.E)
- ☞ Le statut du Vice-Président Étudiant

2. Le Conseil Académique a approuvé :

- ☞ Le procès-verbal du CAC en formation plénière : séance du 1er décembre 2020

A noter : l'ensemble des documents sera prochainement consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil académique en formation plénière.

Fait à Avignon, le 10 juin 2021

Le Président d'Avignon Université



Philippe ELLERKAMP



Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

Service des affaires générales et institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur
84 000 Avignon
+ 33(0)4 90 16 25 25
president@univ-avignon.fr